

## ADRESSE DE LIVRAISON

Nom du laboratoire : .....

ou Nom Client/Société (SCP, SCM, SEL, etc.) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

☎ : ..... ☒ : .....

Utiliser l'adresse de livraison comme adresse de facturation

## ADRESSE DE FACTURATION

Nom du client : .....

Société (SCP, SCM, SEL, etc.) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

☎ : ..... ☒ : .....

Envoyez tous les éléments par e-mail  
à l'adresse suivante :

**commande@tbr.dental**

### - POUR VOS CAS NUMÉRIQUES :

Joindre les fichiers STL (détails au verso) + bon de commande PDF

### - POUR VOS CAS PHYSIQUES :

Nous contacter au 05 62 16 71 00 - option 1

Strictement réservé à usage interne TBR :

ID interne

<input type="text"/>																			
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

**TYPE DE TRAVAUX :**  Conception + Fabrication  Fabrication uniquement

**TYPE DE RESTAURATION** - Cochez la case selon le type de restauration souhaité

Barre/Suprastructure sur piliers Multi-Unit

Bridge Transversé sur Piliers Multi-Unit

### Design barres

Hader 1 

Hader 2 

Ackermans 

Dolder Ovoïde 

Dolder U 

### Design suprastructures

Primaire 

Luxembourg 

Schengen 

TBar 

Modern Dental 

### PONTIC DESIGN Cochez la case appropriée



### FULL ANATOMIQUE Marquez d'une croix la restauration souhaitée

8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8
8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8

### CHOIX DU MATÉRIAU

- Titane  
 Chrome-Cobalt

### CHOIX DU MATÉRIAU

- Titane  Zircone  
 Chrome-Cobalt  PMMA

Teinte VITA :

**TYPE D'IMPLANTS ET POSITIONS** - Préciser la position de l'implant en y indiquant sa référence et son diamètre.

Référence(s) Implant(s)																
∅ Implant(s)																
Numéros des dents	18	17	16	15	14	13	12	11	21	22	23	24	25	26	27	28
	38	37	36	35	34	33	32	31	41	42	43	44	45	46	47	48
∅ Implant(s)																
Référence(s) Implant(s)																

## COMMENTAIRES

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## ACCEPTATION DU CLIENT

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales au verso et accepte les conditions de paiement.

DATE - SIGNATURE DU CLIENT - CACHET

.....

## ÉLÉMENTS À FOURNIR

### PAR METHODE NUMÉRIQUE - EMPREINTES DIGITALES - FICHIERS .STL

#### PROTOCOLE DE PRISE D'EMPREINTE SELON LES DONNÉES DU FABRICANT

Inclure dans votre envoi les 4 fichiers d'empreintes .STL :

- Empreinte numérique maxillaire
- Empreinte numérique mandibulaire
- Empreinte numérique occlusale ou wax-up
- Empreinte numérique avec scanbodies selon le cas

**Dans le cas d'éléments numériques (impressions STL + bon de commande PDF),**

**envoyez tous les éléments par courrier électronique à l'adresse suivante : commande@tbr.dental**

## Conditions générales de ventes

### QUALITÉ

TBR s'engage à n'employer que des matières premières et fournitures s'inscrivant dans la certification relative aux dispositifs médicaux (Directive 93/42/ EEC on Medical Device excluding Section 4).

### COMMANDE

Le bon de commande en vigueur doit être rempli dans son intégralité, comporter le cachet du client et doit être envoyé au service commande Index Dental avec le(s) modèle(s) en plâtre (avec ou sans wax up) ou les fichiers numériques. En aucun cas le bon de commande papier ne peut servir pour les fichiers informatiques qui doivent obligatoirement être enregistrés en ligne.

Pour la bonne exécution du travail, le client devra respecter les recommandations de TBR en vigueur. L'acceptation du modèle ou du fichier à réception vaut engagement d'exécution par TBR. Cette acceptation est confirmée par l'émission d'un Accusé de Réception envoyé uniquement par email.

Le fait pour l'acheteur d'avoir passé commande implique adhésion entière et sans réserve de sa part aux présentes conditions générales de vente.

### PRIX

Sauf stipulation contraire, les prix des produits indiqués dans les tarifs en vigueur s'entendent en euros, hors taxes, emballage compris. Les frais de transport des modèles restent à la charge du client. En cas de rupture anticipée de la relation contractuelle pour quelque motif que ce soit, toute prestation engagée sera due en totalité.

### DÉLAI DE LIVRAISON

Les délais standards sont de 5 à 7 jours ouvrés.

TBR s'engage à fournir tous les efforts nécessaires à la bonne tenue dudit délai. Le retard, quelle qu'en soit la cause, ne peut en aucun cas justifier l'annulation de la commande par le client. TBR sera déchargé de toute responsabilité en cas de retard imputable au transporteur. La livraison des marchandises est faite au siège de l'acheteur, sauf convention contraire.

### PAIEMENT

Sauf stipulations particulières, les paiements s'entendent à domiciliation de la société TBR qu'il s'agisse de paiement comptant ou à terme dans les conditions suivantes : paiement à 30 jours.

A défaut de règlement dans le délai figurant sur la facture, toute remise consentie, contractuellement ou non, perd sa validité, laissant place de ce fait au tarif unitaire de référence.

Le défaut de paiement d'une livraison autorise TBR à suspendre les expéditions, à annuler les commandes en cours du client et à rendre exigible la créance relative aux produits livrés, commandés, disponibles ou en cours de fabrication.

### RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La propriété des produits vendus est réservée au vendeur jusqu'à complet paiement du prix et de ses accessoires. Toutefois, les risques sont transférés à l'acheteur dès la livraison des produits. A compter de la livraison, l'acheteur est constitué dépositaire et gardien des dits produits.

### CONDITIONS DE GARANTIE

La condition de mise en oeuvre de la garantie contractuelle relève du respect des recommandations de TBR en vigueur après réception des produits.

Le laboratoire client devra obligatoirement transmettre les informations nécessaires aux praticiens et aux patients. La garantie contractuelle de la société TBR est conditionnée par le strict respect des recommandations d'utilisation. En cas de dépose, de chute ou de retouche effectuée en dépit des recommandations techniques, la garantie ne sera pas mise en oeuvre. La durée contractuelle de garantie pour les produits (à l'exception des réalisations en polymère) est de 5 ans à compter de la date de fabrication. Dans l'hypothèse où, malgré le respect des recommandations, un produit se révélerait défectueux, TBR prend la réfection du produit à l'identique à sa charge. Toute modification de la conception par rapport au travail original doit être considérée comme une nouvelle commande.

En outre, la garantie ci-dessus exposée ne couvre pas les défauts résultants de l'usure normale, d'une pose défectueuse, d'une modification des produits contractuels non formellement acceptée par le fabricant. La mise en oeuvre subséquente de la garantie contractuelle est également subordonnée :

- au paiement intégral du produit,
- à la transmission du n° de commande,
- au retour du produit supposé défectueux.

Aucune défectuosité prétendue n'est susceptible de suspendre le paiement du client.

La procédure de réclamation débutera obligatoirement par un examen du produit litigieux retourné. Les conclusions d'un rapport d'expertise interne à TBR pourront être communiquées téléphoniquement au client.

De plus, en cas de réclamation ou de litige entraînant une analyse mettant en évidence un problème subséquent à une non-conformité au procédé de fabrication liée à :

- l'absence ou le manque d'épaisseur d'un congé,
- au parallélisme des axes d'insertions,
- une conception à l'aide d'une maquette en cire arrivée cassée,
- une conception sur un analogue d'implant abimé, sur die ou sur un modèle cassé,

dans ce cas, la garantie restera sans effet, et ce malgré l'acceptation du travail par TBR.

Chacune des parties prendra ainsi en compte les observations et réclamations formulées par l'autre.

Le client assume l'entière responsabilité des dommages résultant du défaut de respect des conditions des recommandations TBR en vigueur.

### FORCE MAJEURE

En cas d'événement de force majeure ou de circonstance indépendante de la volonté des parties faisant obstacle à l'exécution normale des obligations nées du contrat, les délais d'exécution dudit contrat seront prorogés de la durée des dits événements.

### LITIGES

Le tribunal de commerce de la ville de Toulouse sera seul compétent pour toute contestation qui n'aurait pu être réglée à l'amiable, quels que soient les conditions d'achat, le mode de paiement et le lieu de livraison des produits.